

La prospective des systèmes agri-alimentaires du bassin de la Seine : entre commodification industrielle et hybridation alimentaire et territoriale

Xavier Poux^{1*}, Sarah Lumbroso¹

¹Applications des Sciences de l'Action (AScA).

*xavier.poux@asca-net.com

Résumé

La prospective de l'agriculture du bassin de la Seine et du système agri-alimentaire dans lequel elle s'inscrit se situe à la croisée de nombreux champs de force. D'un côté la concentration et la déterritorialisation des systèmes alimentaires s'affirme comme une tendance lourde. De l'autre, l'injonction donnée aux systèmes alimentaires de rendre des comptes (« *accountability* ») sur une durabilité environnementale s'exprime également comme un autre déterminant, aux conséquences majeures mais plus ouvertes. Enfin, les attentes en termes d'aménités territoriales associées à l'agriculture sont une composante plus diffuse d'une prospective du système agri-alimentaire, mais néanmoins à l'œuvre dans les dynamiques actuelles. La capacité d'intégrer des performances environnementales dans des évolutions à long terme des systèmes agri-alimentaires du bassin Seine-Normandie est la question centrale de notre recherche prospective. Quel système d'acteurs, organisé autour de quelle logique, serait susceptible d'influencer l'évolution du système agri-alimentaire du bassin vers une qualité de l'eau et des milieux répondant aux attentes sociales dans ce domaine ? Comment peut-on même caractériser ces attentes ? Et comment peuvent-elles être reliées aux impacts environnementaux des systèmes agricoles ?

Dans ce rapport, les éclairages donnés à ces questions s'appuient sur une caractérisation (i) de l'évolution des attentes alimentaires, ce qui suppose une analyse de l'évolution des consommateurs eux-mêmes, et (ii) du système agri-alimentaire lui-même. La prospective s'inscrit à la rencontre de ces tendances, en envisageant plusieurs échelles d'analyse.

1 Introduction : les enjeux d'une analyse du système agri-alimentaire du bassin de la Seine

1.1 L'activité de recherche de la deuxième année du programme

Le présent rapport d'activité sur la deuxième année du programme se comprend comme constitutif de la « base » de la construction de scénario. Il porte sur des analyses dynamiques passées susceptibles de bien poser la prospective. Son cadrage est complémentaire de celui de l'année passée, qui portait :

- Sur l'analyse de la dynamique des systèmes agraires du bassin, avec une grille de lecture particulière sur l'évolution des systèmes de production laitiers et mixtes ;
- Sur la mise en perspective de ces dynamiques dans le cadre plus général de celle des systèmes agri-alimentaires du bassin et, plus largement, de l'Europe, en tant qu'espace économique au niveau duquel s'organisent les filières (on rappellera ici que la majorité des échanges agricoles sont intra-européens : l'ouverture de l'Europe agricole sur le monde est réelle, mais elle reste secondaire).

Cette année, l'activité de recherche a ainsi porté sur deux points essentiels :

- L'analyse et la description plus poussée des systèmes agri-alimentaires et de leur déterminants d'évolution à l'échelle du bassin et nationale (nous reviendrons sur la problématique des échelles) ;
- Les conséquences de cette analyse sur la manière penser la prospective de l'agriculture en lien avec la qualité de l'eau.

1.2 La méthode mobilisée

Deux grands corpus ont été mobilisés pour conduire la réflexion :

- Deux ateliers de travail prospectifs, l'un tenu en décembre 2016 à ASca et l'autre en mars 2017 dans le cadre des *Ateliers du Piren* ;
- Un stage de césure d'une étudiante de Sciences Po Paris, Maureen Djenaihi, qui portait sur *l'évolution des pratiques alimentaires et du système alimentaire du Bassin Seine-Normandie*¹.

Précisons que la réflexion s'est également nourrie d'une étude de synthèse bibliographique en cours pour l'Ademe sur les valeurs sociales de l'alimentation (groupement ASca et le Basic).

¹<https://www.piren-seine.fr/actualite/rapport-de-stage-1%C3%A9volution-des-pratiques-alimentaires>

2 La problématique de recherche : analyser les déterminants d'évolution des systèmes de production au niveau du système agri-alimentaire

2.1 La problématique et son cadre d'analyse

L'analyse du système agri-alimentaire est finalisée par sa capacité d'explication de l'évolution des systèmes de production du bassin en lien avec la gestion de l'eau et des milieux aquatiques (étudiée en année 1, cf. supra). Le schéma suivant, établi à l'issue de l'atelier de travail agriculture de mars 2017 résume la problématique :

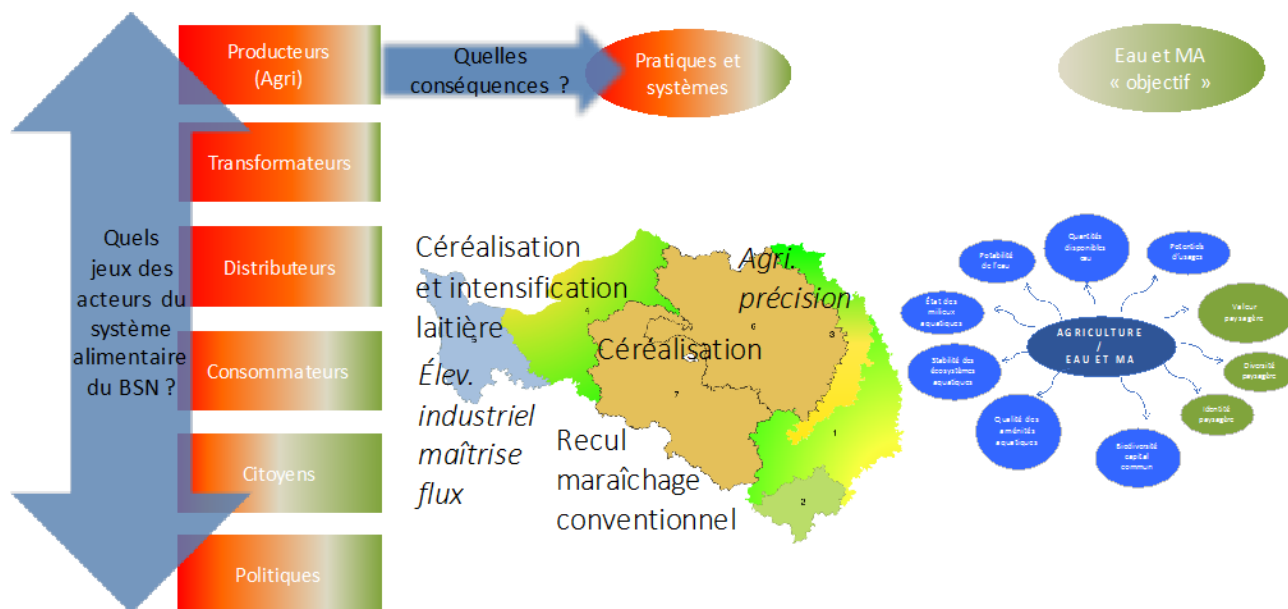


Figure 1. Représentation de la problématique de recherche de l'année 2.

Le schéma se lit comme suit :

- À droite, les enjeux « eau et milieux aquatiques » en lien avec l'agriculture : ces enjeux constituent les « variables à expliquer » ;
- Au centre, les dynamiques à l'œuvre étudiées dans la première année du programme (et dans l'ensemble des travaux antérieurs), caractérisées en termes génériques. Les italiques synthétisent les réponses techniques majoritairement proposées pour prendre en compte — partiellement — les enjeux associés à l'eau ;
- À gauche, les acteurs qui interviennent dans la régulation du système agri-alimentaire. La « variable de passage » qui permet de relier l'analyse des jeux d'acteurs (à gauche du schéma) à la qualité de l'eau et des milieux aquatiques est le couple « agriculteurs / pratiques et systèmes ».

Si ce schéma est utile pour préciser la problématique et organiser la réflexion, il reste incomplet sur deux plans : (i) celui de la caractérisation factuelle et technique du système agri-alimentaire, qui reste à relier à une dynamique d'acteurs (ii) celui des échelles auxquelles analyser les dynamiques d'acteurs.

2.2 La question des échelles

Pour l'évolution des systèmes agricoles, le niveau d'analyse « bassin de la Seine » (Normandie) n'est pas d'emblée le seul pertinent. La question est le positionnement relatif de l'agriculture du bassin dans d'autres marchés concurrents (plus « compétitifs » ou plus « qualitatifs ») qui se situent à l'échelle essentiellement européenne : la très grande majorité des échanges des productions du bassin se font à l'intérieur de l'Union Européenne (hors produits tels que le cacao et le café, qui sont en dehors des filières qui concernent le bassin). Ainsi, l'agriculture du bassin ne se positionne d'emblée que marginalement par rapport à la demande alimentaire du bassin, nous y reviendrons dans les pages qui suivent.

Ce constat de déconnexion territoriale et de niveau d'organisation largement supérieur à celui du bassin s'applique aussi :

- Pour les industries alimentaires (connectées aux grands marchés européens, donc) et aux circuits de distribution et de centrales d'achat (qui s'approvisionnent à cette échelle européenne et mondiale).
- Pour les politiques, dont l'échelle de conception intègre de plus en plus des considérants macro-économiques, au premier titre la compétitivité.

Les déterminants qui influencent les logiques de consommation se situent à différents niveaux eux aussi : certains sont très « macros » et concernent de vastes ensembles sociaux, comme la tendance à l'individualisation des sociétés occidentales par exemple. D'autres sont plus localisées, et on retrouve des données géographiques liées à l'urbanisation, l'évolution des ruralités et de la péri-urbanisation.

3 Le premier registre d'analyse : l'analyse des liens entre les attentes des consommateurs, les produits consommés et les pratiques agricoles (supposées) qui contribuent à ces produits

Le « pilotage » du système agri-alimentaire par le consommateur s'impose comme un lieu commun. L'idée selon laquelle le consommateur commande et est susceptible de faire évoluer le système par son acte d'achat est fréquemment mise en avant par les politiques et le concept de « consommateur ». Plus précisément, le développement de pratiques agricoles plus durables pourrait reposer sur le développement d'achats qui valorisent ces pratiques, au premier rang desquelles l'agriculture biologique. Les pages qui suivent proposent des repères pour mieux analyser cette relation de principe qui relie le consommateur à une pratique agricole plus ou moins durable.

3.1 La gouvernance de la chaîne alimentaire

Nous mobilisons ici la grille construite dans le cadre de l'étude Ademe évoquée supra (à paraître). L'idée centrale de cette grille est que le décalage souvent constaté entre les attentes exprimées par les consommateurs, en fonction de leurs valeurs sociales (« les valeurs sociales de l'alimentation ») et leurs pratiques effectives (« les pratiques sociales de l'alimentation ») ne s'expliquent pas uniquement par une incohérence du consommateur. Entre ses préférences et son acte d'achat interviennent des facteurs sociétaux plus larges que le consommateur intègre (liés aux revenus, au chômage, à des problématiques qui ne sont pas directement liées à la qualité alimentaire mais qui viennent l'influencer : changement climatique, bien-être animal). Mais interviennent aussi et centralement un système de régulation (au centre du schéma) qui mêle acteurs publics (les ministères et les agences de santé), experts, société civile et acteurs économiques, ces derniers étant en position dominante. Ce système de régulation définit les normes sanitaires, les règles d'affichage et d'information du consommateur, le droit de la concurrence... L'acte de consommation se fait donc par le media de ce système de régulation qui l'influence grandement en fournissant ou occultant des informations. Le débat très contradictoire sur la dangerosité des pesticides illustre pleinement le fonctionnement et le rôle de ce système de régulation.

Enfin, la gouvernance doit intégrer les valeurs des acteurs de la food-chain, industriels et distributeurs. Leurs normes de ce qu'est la « bonne » alimentation repose sur des critères industriels (qualité sanitaire réglementaire, contrôle du process) qui, de fait, détermine les produits. On soulignera que le marketing organise et influence efficacement l'acte d'achat, par la fixation du prix, l'emballage et la mise en scène dans les lieux de vente (choix des rayons, publicité...). Au total, l'information du consommateur n'est pas seulement incomplète, elle est aussi très orientée.

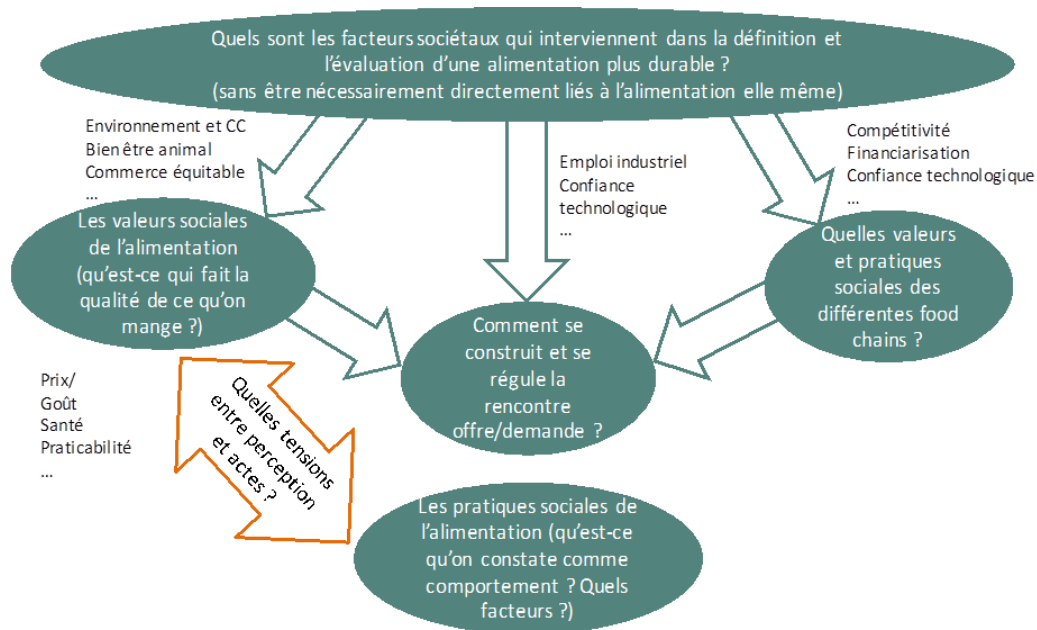


Figure 2. Un cadre d'analyse de la gouvernance de la chaîne alimentaire en lien avec l'intégration d'attentes sociales pour une alimentation plus durable.

3.2 Quelle logique de pilotage de la chaîne agri-alimentaire ?

Le schéma suivant formalise l'organisation de la chaîne alimentaire de l'amont à l'aval, jusqu'au consommateur final. L'analyse des évolutions depuis les années 1960 fait ressortir une tendance à intégrer les produits agricoles selon une logique industrielle qui tend à les « commodifier », c'est à dire à rechercher une qualité standard conforme aux procédés de transformation et, surtout, dont les sources d'approvisionnement puissent être interchangeables. La fabrication des produits laitiers standardisé impose son cahier des charges à l'ensemble des producteurs susceptibles d'approvisionner cette filière et fixe des taux de matières en différents composantes.

La logique économique pour les industries alimentaires de masse est de minimiser les coûts d'approvisionnement (dissymétrie de relation entre un nombre réduit de transformateurs et un grand nombre de producteurs), et donc de ne pas s'imposer de fournisseurs pour pouvoir jouer des concurrents. Cela explique le « point opaque » de la figure, qui signifie que les collecteurs et les transformateurs industriels ne souhaitent pas communiquer sur une qualité qui serait autre que celle fixée par les normes réglementaires et industrielles.

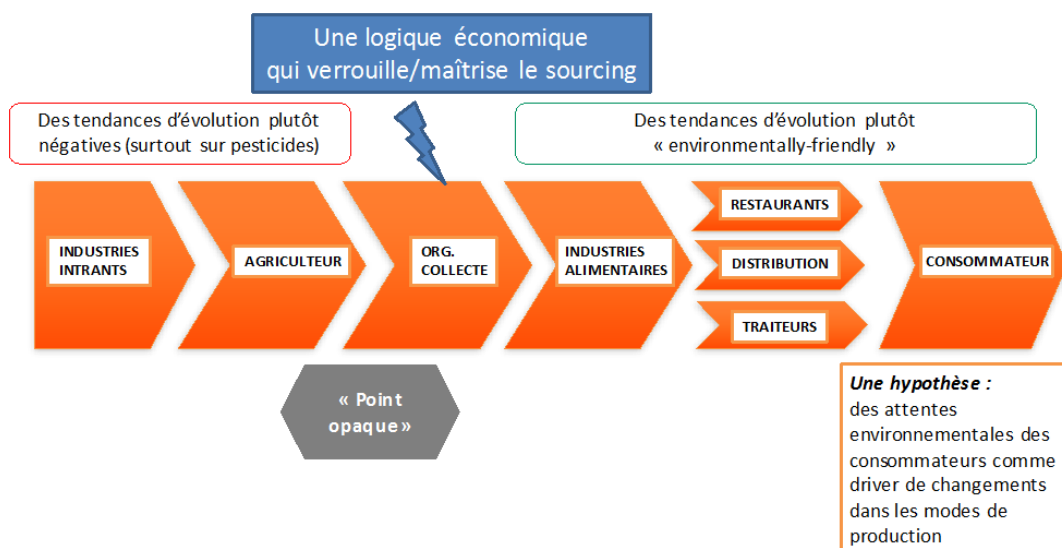


Figure 3. L'organisation de la chaîne alimentaire et sa logique de pilotage.

Cette logique de masse et commodifiée a conduit à certains scandales sanitaires (le cheval dans les lasagnes) et, plus fondamentalement, à une critique sur la qualité nutritionnelle et organoleptique des produits. En réaction, les distributeurs ont diversifié leur gamme, du standard au premium, au bio et à l'AOC. Selon les cas, nous y reviendrons dans la partie suivante, il s'agit de valoriser un mode de production spécifique, avec un impact environnemental positif avéré (cas de l'AB), dans d'autres la qualité dépend plus du process, de la recette voire du packaging et de la vente de symbole que de la qualité environnementale des produits. On soulignera que la capacité à valoriser un mode de production est plus fort dans les produits achetés pour être cuisinés que dans le cas de la restauration hors domicile (restaurants, traiteurs) et les plats préparés, malgré des exceptions.

Cette capacité d'adapter la logique de production en intégrant des modes de production qui sont partis d'une critique ou d'une résistance à la logique industrielle renvoie au concept d'hybridation. Le fait que la GMS soit aujourd'hui le premier distributeur de produits en AB illustre cette hybridation qui, en retour, fait évoluer les cahiers des charges de l'agriculture biologique.

3.3 Quels liens entre les attentes des consommateurs et l'impact environnemental des produits consommés

En matière d'agri-environnement, une vision s'impose de plus en plus : celle qu'une alimentation plus qualitative serait la garantie d'une meilleure prise en compte de l'environnement. Le raisonnement fait ainsi abusivement l'hypothèse que la réciproque de la tendance « alimentation standard peu qualitative => pression accrue sur l'environnement => dégradation » (globalement vraie) serait « alimentation plus qualitative => pression moindre sur l'environnement => amélioration ». Cette réciproque n'est pas forcément fausse, elle est néanmoins complexe.

Le CREDOC permet de mieux caractériser les types de demandes qualitatives en matière alimentaire :

Ainsi, nous catégorisons les consommations de la manière suivante² :

Consommation désinvesties³ : le choix se fait selon la rapidité (*prêt à manger*), la praticité (*individualisation*) et la propension à payer pour un niveau de qualité perçu comme acceptable et selon la contrainte budgétaire. Les désinvestis peuvent consommer de manière *stratégique* pour arbitrer entre prix, qualité perçue, goût praticité.

Consommation AB : les valeurs autour de la santé et de l'environnement conditionnent les choix. La consommation AB peut être combinée ou déterminée par des attentes pour plus de *transparence*, de *naturalité*, une certaine *nostalgie* gustative, une recherche de *durabilité* mais dont l'offre peut aussi être adaptée à une attente plus individualisée et pratique (*prêt à manger*).

Consommation locavore : l'argument de la proximité géographique entre le lieu de production et de consommation est le premier critère de choix (eg. Acheter des champignons cultivés dans les caves de la ville où ils sont vendus), mais cela peut être combiné à une volonté de plus de *naturalité*, de *transparence* et une certaine *nostalgie* dans la consommation.

Consommation d'appartenances : la proximité géographique avec le lieu de vente et/ou le sentiment de partage ou d'appartenance aux modalités d'approvisionnement, des valeurs qu'il véhicule ou d'identité territoriale du produit (eg. Acheter sur une étale de marché des champignons provenant du MIN de Rungis dont la production est roumaine). Ces consommations sont alimentées par des attentes *communautaires* croissantes, une recherche de goûts auxquels il y a une identification. Cela s'accompagne d'une adaptation de la consommation aux modes de vies : *individualisation* et *prêt à manger*.

Consommation hédonistes marque : la qualité du produit trouve pour garant la marque qu'elle soit nationale (eg. Nutella) ou distributeur (Carrefour). La propension à payer pour la marque est importante car

² Les termes en italique sont les tendances de consommations identifiées dans le rapport du CREDOC, Deloitte et Blezat.

³ Terme employé dans diverses analyses de la consommation (CREDOC, OpinionWay, INCA), nous retiendrons la proposition de catégorie de consommateurs, basée sur les styles de vie de Lucie Sirieix : elle définit les « résignés » comme peu impliqués dans leur alimentation (ils se situent dans les tranches de revenus les moins élevés) et les « désinvestis » se situant dans les autres tranches de revenus mais qui n'accordent pas non plus d'importance à leur alimentation.

elle est perçue comme une garantie et peut donc être compatible avec des attentes de *transparence*, de *qualité* gustative dont la marque garantie la recette, le procédé de fabrication, malgré des formes de produits (*individualisation, prêt à manger...*) qui peuvent évoluer la recette demeure.

Consommations hédonistes label : le label qu'il soit qualitatif, géographique, éthique, etc... est ce qui est principalement recherché pour assurer l'adéquation avec le terroir (nostalgie), la naturalité (*santé et durabilité*), la *transparence*... là encore, la consommation hédoniste label n'est pas incompatible avec des consommations pratiques et *stratégiques* (*individuel, prêt à manger...*)

Ces types de consommation renvoient à des produits qui reposent sur des modes de production aux impacts extrêmement variables sur l'environnement. Les produits standards des désinvestis n'ont que peu de probabilités d'être produits avec peu d'impacts ; mais si les produits avec des origines géographiques spécifiées ont davantage de chances d'avoir des impacts environnementaux limités (question d'image), ce ne peut être considéré comme la règle. Les pommes du Limousin, le Brie de Meaux et beaucoup de vins AOP ne peuvent être qualifiés de particulièrement favorables à l'environnement et la qualité de l'eau. Au contraire, le succès de produits régionaux peut conduire à une spécialisation néfaste pour l'environnement.

Une autre composante dans la construction de la qualité sera le caractère plus ou moins local de la production (et non pas localisé : les AOP sont localisés mais ne sont pas majoritairement consommés localement). Là encore ce caractère local est un facteur plus favorable à l'intégration de pratiques à moindre impact sur l'eau, mais ce n'est pas une condition absolue.

Le schéma interprétatif suivant propose une synthèse entre les types de consommation et la gamme des pratiques agricoles plausibles qui contribuent aux produits consommés dans chaque type. La dimension géographique intervient. Chaque type de consommation est illustré par un type de pâte à tartiner chocolatée dont le marché est dominé par une marque emblématique de référence pas particulièrement vertueuse sur le plan environnemental.

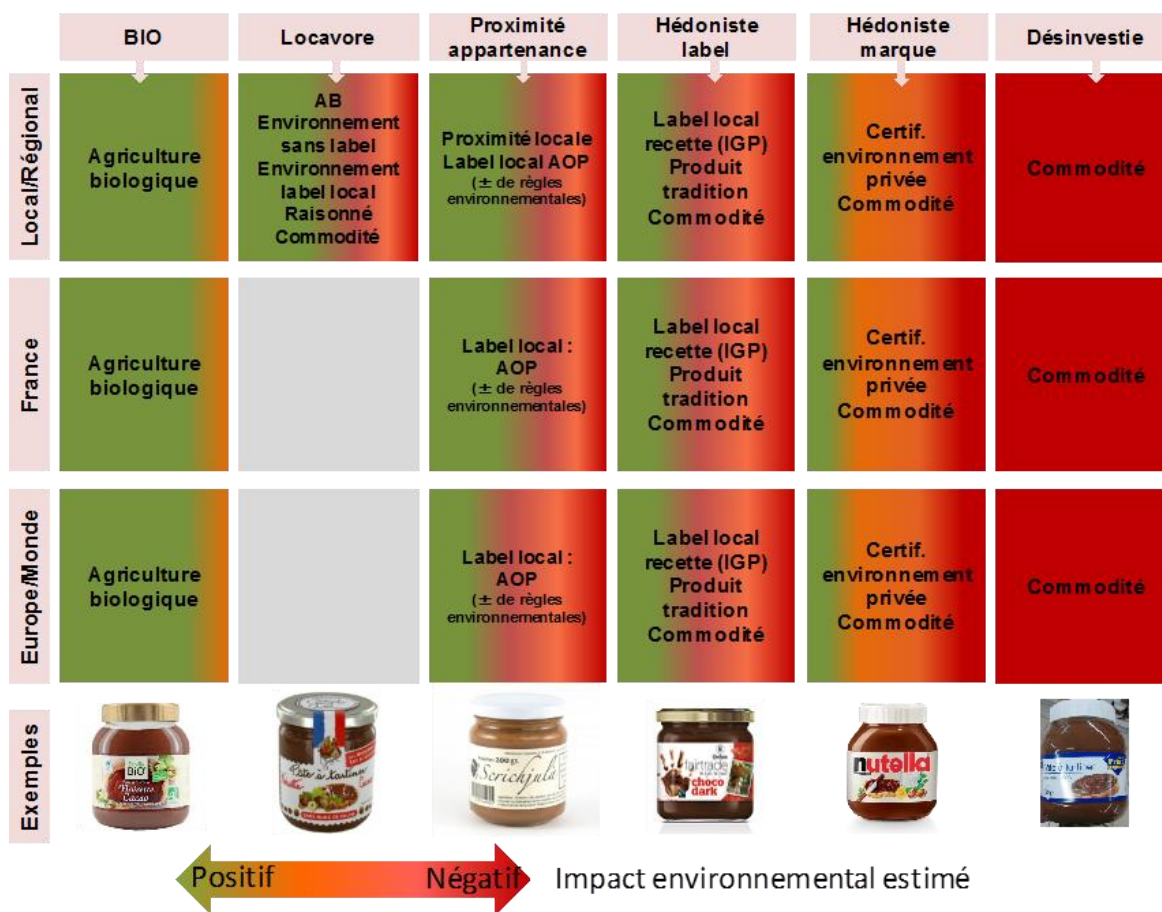


Figure 4. Une analyse des relations entre types de consommation, échelle d'approvisionnement et modes de production.

Cette analyse suggère centralement que la relation « recherche de qualité alimentaire » / « environnement » ne se résume pas à une confrontation « bio » vs. « conventionnel/commodité » mais s'inscrit dans une gamme très large et diversifiée qui brouille le lien entre consommation et impact environnemental. Les industriels et spécialistes du marketing jouent sur l'ambiguïté des « promesses » associées aux différents produits, sans chercher à les lever.

« [Ainsi, on peut distinguer] plusieurs types d'hybridation, c'est à dire d'intégration de nouvelles composition ou communications s'identifiant à l'environnement, la santé ou à l'héritage gastronomique (ou terroir). L'hybridation peut donc concerner l'offre d'origine « AB », une offre de terroir, ou une offre mettant en avant l'aspect relatif à la santé du consommateur. Ces stratégies répondent aux tendances de consommations [d'ensemble]. Aussi, cette offre de proximité se fait à travers l'utilisation de la sémantique de la naturalité et du terroir dans la promotion des offres alimentaires et parfois dans les cahiers des charges. Aussi, les linéaires des GMS augmentent chaque année leur chalandise de produits issus de l'Agriculture Biologique et ont même développé leurs propres marques ou distributeurs « AB », comme Monoprix qui a créé Naturalia et a été le premier à mettre en rayon une offre bio (à Paris) dans les années 2000. Casino crée le Meilleur d'Ici qui arrive à Paris en 2011 avec un étiquetage adapté à la capitale, ou plus ancien, Carrefour crée « Reflets de France » en 1996, Leclerc « nos régions ont du talent » en 1999. Cette tendance à la reterritorialisation et reconnexion à l'alimentation, à travers la sémantique du terroir et régionaliste s'invite même dans des enseignes de hard-discount pour contrecarrer leur chute et réhumaniser leur image avec notamment la création en 2013 de la marque « Saveurs de nos régions » par Lidl France. De la même manière, les marques nationales font de plus en plus appel à la sémantique de la « localité », « produits français », « régional », tout en intégrant dans le même temps la distribution de produits « AB ». Si ces mouvements de naturalité, environnement, et terroir ne sont pas exclusifs et peuvent se combiner, il n'en demeure pas moins qu'ils s'inscrivent dans une logique industrielle d'hybridation via l'adaptions des stratégies d'approvisionnement (local) ou de distribution (mise en place de linéaires ou magasins spécifiques). Cette hybridation peut se manifester de deux manières : soit en répondant directement à la demande en accordant plus de place à des produits respectueux de l'environnement ; soit en n'y répondant que partiellement, par des allégations essentiellement d'ordre marketing. » (Djehaini 2017). L'évaluation de l'impact environnemental de cette hybridation reste à faire et se heurte la difficulté de l'absence de transparence sur l'approvisionnement.

4 Les évolutions des attentes et des comportements des consommateurs et leurs déterminants : regards nationaux et à l'échelle du bassin⁴

Cette section décrit les grandes évolutions constatées (i) sur le contexte général socio-économique (en ce qu'il explique les attentes et les comportements des consommateurs) (ii) sur les attentes et les comportements alimentaires (iii) sur l'évolution du système agri-alimentaire sur le bassin. Elle considère deux niveaux d'analyse : celui global (essentiellement national) et celui à l'échelle du bassin, sur la base des données disponibles.

4.1 Un rappel des caractéristiques et des évolutions sociétales depuis l'après-guerre (le contexte)

4.1.1 Au niveau national

« Au regard de l'agriculture vivrière, traditionnelle et de l'approvisionnement artisanal des années 1950, le mouvement global observé depuis les années 1960 est celui de l'accroissement du niveau de vie qui entraîne un changement durable d'attentes sociétales, dans la mesure où les besoins primaires une fois satisfaits laissent place à de nouvelles préoccupations et à l'acquisition et la consommation de biens de confort.. Les années 1970 marquent à ce titre une rupture révélant le passage d'une société de devoirs, corsetée par un pouvoir fort, à une société de droits, hédoniste. Cette tendance est renforcée par la mondialisation qui connaît un essor dans les années 1990 et qui s'ancre par la suite, incorporant à la société française de

4 Cette section reprend des sections du mémoire de stage de Maureen Djenaihi. Nous ne reprendrons pas dans ce rapport le travail qu'elle a développé sur l'analyse de l'évolution de « zooms » territoriaux.

nouvelles références culturelles, un syncrétisme culturel dessinant des chemins de valeurs, de normes et d'attentes bien plus diversifiées qu'en début de période, et même depuis les années 2000. » (Djehaini 2017)

Dans ce contexte, deux faits marquants sont à noter :

- La convergence des revenus sur le long terme : entre 1950 et le milieu des années 1990, l'indice de Gini, qui mesure les écarts de revenu a largement décru (on va vers moins d'inégalités), depuis il croît sans pour autant réatteindre les niveaux de l'après-guerre. Cette convergence sur le long terme se traduit par une capacité d'accès à l'alimentation de moins en moins déterminée socialement. Pour l'essentiel, l'ensemble des catégories sociales a accès à la nourriture qu'elles désirent.
- La convergence des modes de vie, vers plus de travail féminin, moins de temps de cuisine et plus de plats préparés. Des différences subsistent, mais elles sont largement réduites par rapport aux années 1950.

4.1.2 Au niveau du bassin Seine Normandie

Tableau 1. Les principaux indicateurs socio-économiques sur le bassin et leur évolution depuis 1960 (source INSEE).

Indicateurs socioéconomiques sur le bassin	1960	2000s	2017
Population	15 560 000	16 000 000	20 089 000
Pauvreté (<50% du revenu médian)	-	12,5%	14,5%
Chômage	3,4%	-	12,9%
CSP+	8,80%	-	24,2%
CSP-	60%	-	43,20%
Agriculteurs	225 172	-	53 761
Indice de gini (0 = égalité absolue de revenus)	0,34 (1970)	0,28-0,30	0,29 (2015)

Les facteurs explicatifs de la consommation évoluent, comme sur l'ensemble du territoire.

La Figure 5 ci-dessous indique une géographie des types de produits alimentaires consommés en France dans les années 1980. Il est notable que les registres de différenciation sont essentiellement sociaux, en distinguant les régions « bourgeoises », « paysannes » et « ouvrières ». Pour simplifier, le comportement alimentaire du « bourgeois » de Paris est plus proche de celui de Toulouse que de l'ouvrier parisien.

Quarante ans plus tard, les déterminismes sociaux se sont effacés au profit de critères qui sont plus traits aux lieux d'habitation et de travail. On distinguera davantage en fonction du type d'espace : urbain, rural, périurbain. Si les revenus continuent de jouer, leur impact relatif diminue (cf. supra).

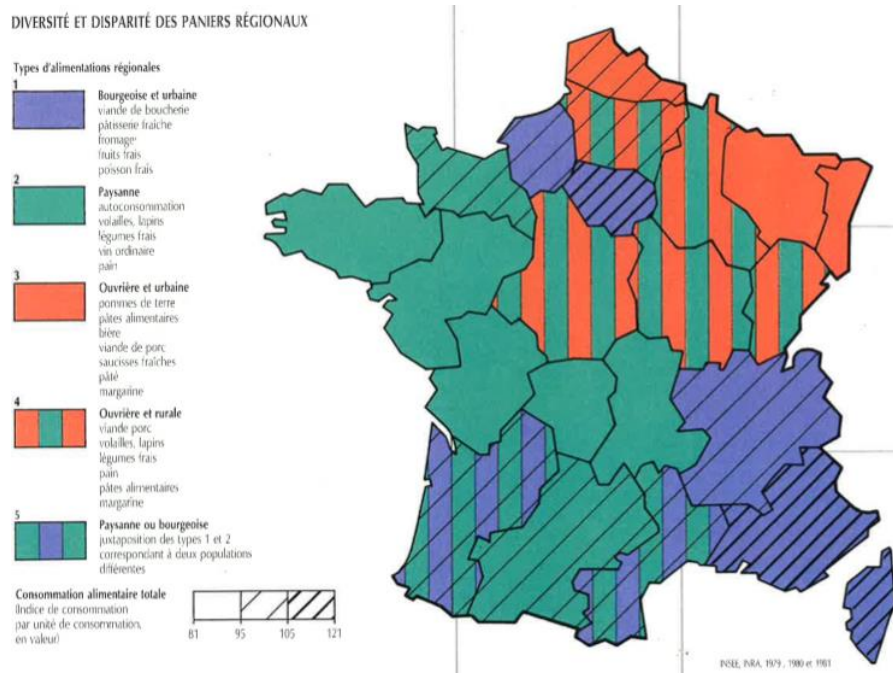


Figure 5. Les « paniers régionaux » alimentaires en 1980 : des distinctions plus sociales que géographique.

La carte suivante rappelle le poids démographique de Paris et des villes sur le bassin. C'est avant tout une consommation urbaine qu'il convient de comprendre et de qualifier dans son ensemble.

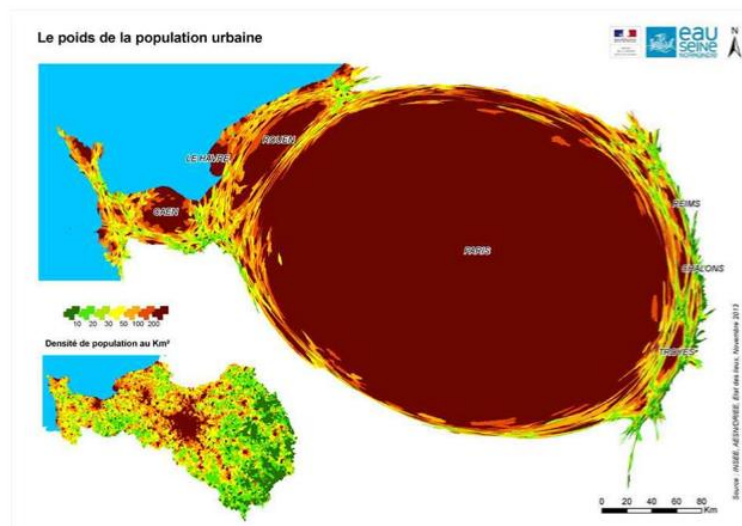


Figure 6. Le poids démographique de Paris et des villes sur le bassin (AESN).

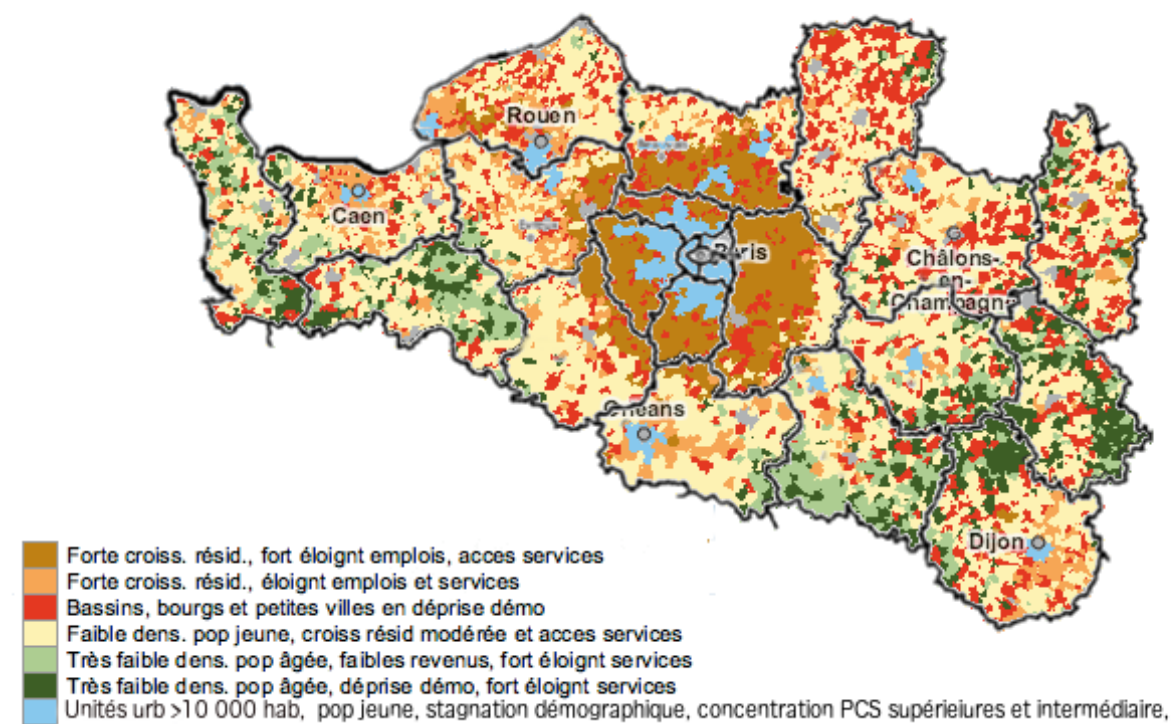


Figure 7. Les dynamiques d'habitat et d'économie à l'œuvre (DATAR 2011).

Les tendances majeures à l'œuvre sur le bassin sont la croissance résidentielle (majoritairement en habitat diffus péri-urbain) dans des zones accessibles aux services. En creux, des zones en déprise démographique en contexte urbain (en rouge dans la figure ci-dessus) et rural (en vert plus ou moins foncé). La population du bassin converge dans son ensemble vers un mode d'habitat et de vie périurbain, de plus en plus déconnecté du milieu rural et lié aux transports.

4.2 L'évolution des préférences et des pratiques alimentaires depuis 1960⁵

4.2.1 Le cadre général – les tendances nationales

4.2.1.1 Le développement de consommations en zones commerciales périphériques vers des produits commodifiés ou de qualité standard

C'est dans le milieu des années 1950 que la seconde révolution commerciale⁶ a eu lieu, avec le succès et le développement exponentiel d'une offre de biens de consommations, d'abord alimentaire puis diversifiée, en périphérie des villes. Les formes et lieux de distribution s'en sont alors trouvés transformés, passant d'un modèle d'artisanat, indépendant et de proximité à un transfert vers la périphérie sur un modèle commodifié dépendant des logiques des groupes de distribution. Jusque dans les années 1960, la priorité était donnée par les groupes de distribution et les politiques publiques, de préserver un relatif équilibre non concurrentiel entre les groupes de distribution qui s'établissaient en périphérie et les commerces de proximité indépendants du centre des villes. Le point de bascule concurrentiel s'est fait lorsque ces nouvelles zones commerciales ont diversifié leur offre en intégrant des biens de consommation non alimentaires (magasins de bricolage, de vêtements...) dont la particularité a été dès le départ, la pratique de prix plus bas que les commerces des centres villes. C'est dans le BSN, à Sainte Geneviève des Bois, que le premier hypermarché avec une galerie commerciale est né en France, en 1957. Depuis, la progression des GMS en zones commerciales a été exponentielle, suivant une implantation liée à la croissance démographique et la solvabilité locale, ainsi qu'à

⁵ Le texte de toute cette section est intégralement repris du mémoire de Maureen Djehaini, avec une réorganisation des paragraphes et des adaptations mineures dans le texte proprement dit.

⁶ Périodisation de l'urbanisme de René Péron, 2004

l'accessibilité des axes routiers. L'implantation des GMS suit donc les vallées et se concentrent autour des villes principales et secondaires.

Les années 1980 sont un tournant avec le dépassement des petits commerces de détail par les GMS qui détiennent alors 60% du marché alimentaire en 1995 contre 15% en 1970. Les sources de production et d'approvisionnement sont désormais mondiales ce que rendent possible les MIN et centrales d'achat et les moyens de transports. La mise en périphérie des zones commerciales, combinée à l'accroissement des écarts de revenus, de la paupérisation et de la pression foncière en ville, ont contribué au dépérissement commercial des centres villes, à l'exception de l'offre haut de gamme d'une part et les chaînes de la restauration rapide et plus récemment quelques enseignes d'habillement. Si les types de consommations alimentaires sont moins déterminés socioéconomiquement que dans le passé, cette baisse donne un rôle plus important aux variables démographiques (genre, âge, composition du foyer) et géographiques. En effet, saisir les types de consommation par le prisme des classes sociales est, en relatif, moins explicatif que par la géographie des lieux de consommation et de vie (géographie sociale). Comme indiqué plus haut, alors qu'en 1980 les ouvriers mangeaient de la même manière à Paris ou à Rouen, aujourd'hui ce sont les conditions de vie dans les différents types de territoires (centres urbains, périurbains, ruraux) qui déterminent les modes de consommation. Les urbains des centres villes (comme lieu de vie et de travail) consomment dans les centres villes alors que les ruraux, les périurbains et les habitants des périphéries des cœurs de villes s'approvisionnent dans les complexes commerciaux périphériques ou ruraux que sont les centres commerciaux, les zones commerciales, les hypermarchés, les zones artisanales ou encore les récents multiplexes. Ainsi, en raison de la pression foncière en centre-ville, demeurent les enseignes de restauration rapide, qui cohabitent avec la restauration hors domicile de type restaurants, et les petites surfaces des groupes de distribution dont l'offre est de plus en plus de gamme et segmentée.

4.2.1.2 Le développement de la restauration hors domicile (RHD) - reflet des tendances socio-économiques

L'évolution des modes de vie liée à la compression du temps disponible et de l'activité des femmes dans les foyers, a contribué à une évolution des produits alimentaires consommés mais aussi des lieux de consommation. Ainsi, la restauration hors domicile a connu des transformations importantes depuis les années 1960.

Depuis les années 1960, si le budget alimentaire des ménages n'a cessé de diminuer en raison de la baisse des coûts des produits alimentaires mais aussi de l'apparition de nouvelles formes de consommations et de biens consommés, la part de la consommation alimentaire hors domicile a régulièrement augmenté. Cela est dû à la compression du temps disponible qui augmente le nombre de repas pris à l'extérieur, ce qui corrobore avec la quantité croissante de plats préparés consommés depuis les années 1960.

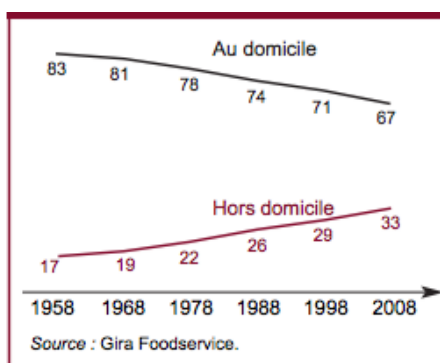


Figure 8. Évolution de la part relative consommation alimentaire domicile/hors domicile dans le budget des ménages.

Par ailleurs, l'augmentation de la part du budget hors domicile dans la consommation alimentaire est également à attribuer à l'augmentation des prix pratiqués dans la restauration hors domicile, qui s'ajoute à la fréquence de ces repas. En effet, les prix de la RHD ont selon l'INSEE augmenté de 5,9% par an depuis les années 1960, contre 4% pour les biens consommés au domicile. Dans le même temps, la consommation au domicile a augmenté en volume plus rapidement que la RHD. Cette augmentation de la RHD, bien que

moins en fréquence et en volume (aujourd'hui les Français prennent en moyenne un repas sur sept en RHD), cache des disparités de type de consommation et de lieu de consommation, ce qui est encore plus vrai depuis l'explosion de la livraison à domicile de la RHD.

La RHD est donc conjoncturellement très variable et a structurellement évolué selon les changements de mode de vie. Ainsi, les Français consomment structurellement moins en débit de boissons (-2% par an sur la période) mais plus en restaurant et cantines (+1,6% par an) selon l'INSEE. Aujourd'hui la consommation hors domicile se fait à 40% en restauration collective, pour 43% en restauration dite commerciale, le reste étant alloué à la restauration à emporter et « sur le pouce ». En fréquentation la restauration rapide et nomade est croissant bien qu'elle ne se reflète pas particulièrement dans le budget alloué dans la mesure où le ticket moyen pour un repas diminue est passé de 17euros à 10,58euros depuis les années 1980⁷. Toutefois, la RHD étant très élastique, elle varie beaucoup selon la conjoncture et la crise économique de 2008 a eu un impact sur la RHD. Ainsi, selon une étude du CREDOC, la part des Français mangeant au moins une fois par mois en restauration collective (cantine ou restaurant d'entreprise) est passée entre 2010 et 2013 de 26% à 20%, alors que les actifs déclarent manger d'avantage sur leur lieu de travail, mais des repas provenant de la restauration rapide bon marché ou de prêt-à-manger (boulangeries, repas de la maison, plats préparés...). La diversification de l'offre et sa multiplication contribue également à répondre à des demandes segmentées et variées selon les consommateurs. En matière de restauration collective l'offre conditionne beaucoup plus la consommation comme les chiffres de la fréquentation le montrent. Ainsi, les PCS supérieures fréquentent plus les restaurants d'entreprise car l'offre s'adresse souvent davantage à cette catégorie de salariés qu'aux employés et ouvriers par exemple, et les restaurants d'entreprises autour desquelles l'offre de RHD est faible sont plus fréquentés. Les deux diagrammes suivants donnent une indication sur la fréquentation des restaurants d'entreprise.

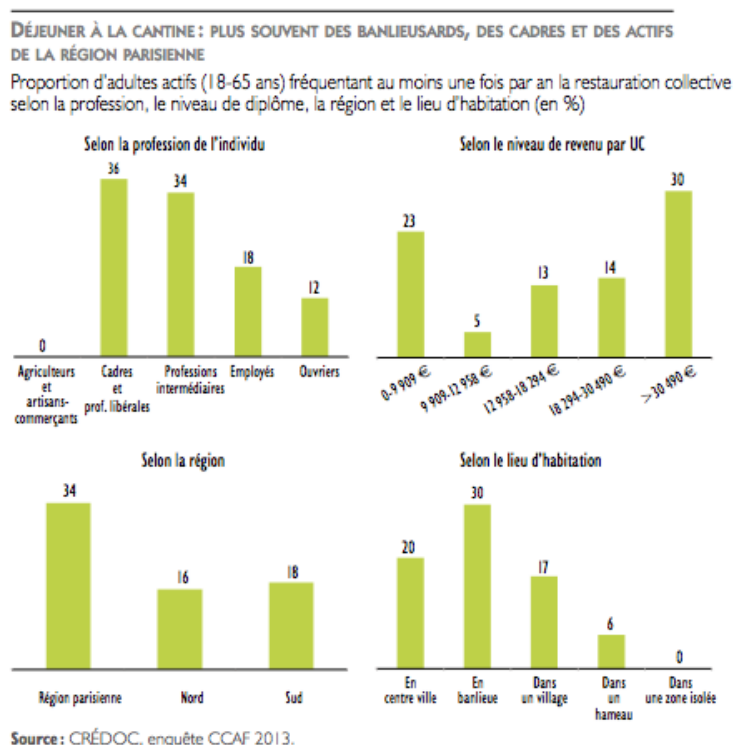


Figure 9. Typologie des consommateurs en restauration collective (hors domicile).

Les données ci-dessus montrent que la fréquentation des cantines et restaurants d'entreprise est conditionnée par le niveau de vie de manière significative puisque les personnes disposant de revenus plus modestes ont la cantine d'entreprise plus présente dans leurs habitudes d'alimentation, de même pour les revenus les plus élevés. La profession est davantage discriminante puisque les bénéficiaires sont avant tout cadres, et de

⁷ L'évolution de l'alimentation en France, étude de Céline Laisney du Centre d'études et de prospective du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité, 2012

professions intermédiaires pour 70% des actifs fréquentant régulièrement les cantines. Enfin, il s'agit d'une pratique plus urbaine que rurale. Le CREDOC souligne enfin des répartitions de lieux de consommation changeantes, avec notamment un transfert vers la RHD rapide sur le lieu de travail depuis 2010.

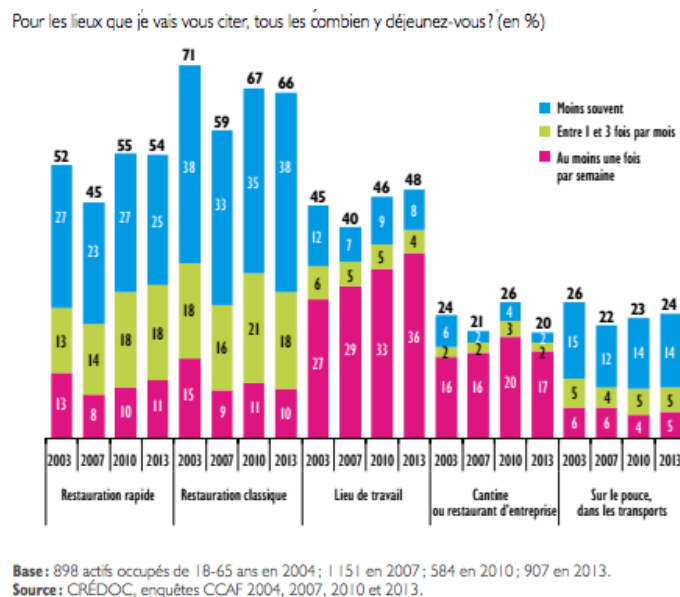


Figure 10. Évolution de la fréquentation des lieux de déjeuners chez les actifs occupés.

Concernant la restauration commerciale, la fréquentation des restaurants classiques étant très dépendante du pouvoir d'achat, ce lieu tend à être une variable d'ajustement et est socialement marqué. Aussi, la RHD est soumise à des pressions économiques qui ont contribué au développement d'une offre bon marché, de plus en plus rapide et à la carte, adaptée à des budgets variés et des attentes diverses. Ainsi, les modes de consommer (à emporter, type de contenant, livraison, concept store...) et les types de consommations (à la carte, équilibré, fastfood, cuisine du monde, végétarien, frais...) se sont multipliés prenant des parts de marché aux cantines. Aussi, selon Gira Foodservice la fréquentation de la restauration indépendante a diminué de -3,3% entre 2006 et 2011 contre une augmentation de la fréquentation des enseignes franchisées +23,9% sur la même période, où la restauration rapide est importante. A titre d'illustration, selon le recensement de l'INSEE de 2012, il y avait en France 159 124 entreprises de la restauration en France dont 92 103 restaurants traditionnels (+2% entre 2009 et 2012), 38 299 de la restauration rapide (+15% entre 2009 et 2012) et 28 722 débits de boissons (-6%). Outre l'augmentation de la demande d'une RHD franchisée, l'explication de l'augmentation du nombre d'enseignes franchisées est le résultat de l'augmentation de pression foncière dans les villes qui contribue à dualiser l'offre de RHD entre des restaurants classiques à destination des populations les plus solvables d'une part et la restauration rapide franchisée qui aussi en mesure de s'implanter en centre-ville. L'offre intermédiaire est ainsi moins représentée.

4.2.2 Éclairages complémentaires sur le bassin Seine Normandie

4.2.2.1 Les zones commerciales

L'installation de zones commerciale se fait aussi en zones non urbanisées pour des raisons des coûts moindre, notamment foncier, et de mise aux normes, contribuant ainsi, avec les nouvelles mobilités, au changement de la notion de proximité qui n'est donc plus nécessairement géographique mais se mesure en temps. Ainsi, sur le BSN la répartition des GMS se fait très clairement selon trois zones géographiques. Tout d'abord l'IDF dont le nombre de magasins par rapport à la superficie du territoire est sans commune mesure avec le reste du BSN, mais également en termes de nombre de magasins par rapport à la population. Ensuite, la distinction se fait entre un Est, relativement vide, où l'accès à l'offre alimentaire est très éparse et se concentre autour de quelques villes, laissant des zones isolées, alors que l'ouest apparaît maillé de manière

bien plus homogène, y compris dans les zones excentrées ou éloignées des axes routiers principaux, le nombre de GMS y est important.

Afin de préciser les caractéristiques commerciales du BSN précédemment présentées, les travaux de Milhan Chaze⁸ permettent de mettre en perspective les dynamiques commerciales et de distribution des grandes agglomérations à celles des petites villes, souvent moins étudiées et diverses. Ainsi, à l'instar des grandes villes on note un « renforcement de l'offre commerciale des petites villes et l'accroissement de la productivité de leurs établissements », c'est à dire une augmentation de la surface des magasins, souvent GMS, une augmentation des emplois mais une réduction du nombre de points de vente. Cependant, cette tendance est à nuancer puisque les dynamiques des petites villes sont diverses comme l'indique la typologie de Chaze⁹. En effet la « typologie commerciale des petites villes, (...) rejoint alors celle des dynamiques territoriales », laissant des espaces ruraux en déclin, vide de points de distribution. Par ailleurs, son étude relève quelques spécificités propres aux petites villes : les surfaces des GMS sont adaptées à la population couverte avec des plus petites dimensions, les centres villes des petites villes abritent moins de franchisés et donc plus d'indépendants.

Enfin, l'évolution de la distribution alimentaire de l'île de France en a changé en termes de logiques d'approvisionnement et d'offre après la seconde guerre mondiale. En effet, les évolutions démographiques (augmentation de la population et migrations) observables à l'échelle nationale mais aussi locale ont contribué à reconfigurer les sources et modes d'approvisionnement en passant d'une priorité axée sur la sécurité alimentaire de la ville de Paris à la réorientation de celle-ci à tous les pôles urbains alors en croissance démographique exponentielle. En effet, l'urbanisation a réduit la part de l'autoconsommation et des espaces de production disponibles autour des villes, qui ont vu leurs sources alimentaires locales disparaître et avec elles la figure du paysan, au profit d'une agriculture dont les échelles s'agrandissent. Aussi, la concentration de l'approvisionnement devient davantage nécessaire en termes de logistique à mesure que les volumes écoulés augmentent et que les sources d'approvisionnement s'internationalisent. Sur le marché de l'IDF, la grande distribution concentre et optimise la chaîne logistique et les Halles qui ne sont plus adaptées laissent place à la création du MIN de Rungis dont l'approvisionnement devient mondial à la fin des années 1980, ce qui contribue à offrir de nouveaux débouchés à la production agricole industrielle et ce qui renforce le mouvement de commodification. Il en va de même pour les centrales d'achat, dont la logique de concentration s'est développée et a contribué à renforcer l'intensification et l'industrialisation des exploitations et pratiques agricoles.

4.2.2.2 L'accès aux marchés alimentaires alternatifs

Dans un contexte général où les zones commerciales et la grande distribution sont majoritaires dans le maillage du territoire et en volumes de ventes, se constitue depuis les années 1960 en parallèle cette offre commodifiée et de la grande distribution, l'accès à des biens alimentaires ou des modes de distribution alternatifs. Dans les années 1960, en réaction au marché européen agricole qui est instauré, et au mouvement de standardisation en marche, des éleveurs Français souhaitent préserver leur particularisme et savoir-faire en créant le « Label rouge », garant d'une qualité supérieure face à la commodification. Dans le même temps, les principes de l'agriculture biologique se systématisent en 1972 avec un cahier des charges privé puis s'institutionnalise en France en 1980, et en 1991 dans l'UE pour le végétal et 1999 pour l'élevage, avec la création du « Label AB ». Le développement des labels de qualité et d'origine concerne les secteurs viticoles (Champagne, vins de Bourgogne) et fromagers. Ainsi le territoire du BSN comporte un grand nombre de labels, davantage destinés au marché extérieur et à la commercialisation en GMS, afin de garantir un cahier des charges dans un système de distribution où le producteur est anonyme, alors que la vente en direct via d'autres canaux ne nécessite pas nécessairement la labélisation, en raison de la relation de confiance instaurée entre le producteur et le consommateur. En ceci le développement des labels s'est fait sur le terreau d'une industrialisation et de l'anonymisation de la distribution. Dans les années 1990, d'autres modes de distributions et biens alimentaires émergent sur fond de croissance de conscience environnementale et sanitaire, par ailleurs nourrie par la multiplication des affaires alimentaires et qui

⁸ Étude de cas de la région Centre-Est, Chaze établit des types de petites villes (2000-30000habitants) en fonction de leur couverture, dynamique commerciale et permanence de la clientèle.

⁹ Pôles principaux d'encadrement commercial, pôles secondaire (diversifiés et élémentaires) d'encadrement commercial, villes touristiques (principales et secondaires)

s'exprime à travers la recherche de reconnexion entre production, distribution et consommation. Ainsi, deux grands types de distribution et offre nouvelles peuvent être identifiés depuis les années 2000 et répondant à des logiques de consommations sous-jacentes différentes.

Il y a d'une part le développement d'un type d'offre s'appuyant sur des cahiers des charges de l'Agriculture Biologique et d'autre part un type d'offre s'appuyant sur des exigences d'approvisionnement à proximité des lieux de distributions et dont les modes de production et distribution sont indépendants des grandes enseignes, respectueux du travail des producteurs et de l'environnement. Ces types d'offres se retrouvent sur le BSN dans certains magasins spécialisés bio, dans les AMAP depuis 2001 (démarche d'agriculture biologique et paysanne), les réseaux de la Ruche qui dit Oui depuis 2011 (démarche locavore) ou encore dans les Biocoop (démarche locavore et biologique) depuis l'inauguration d'une plate-forme logistique en région parisienne en 2007. De 2010 à 2013 le nombre d'AMAP a augmenté partout sur le BSN, avec l'apparition pour la première fois dans certain département (Manche par exemple ou l'Aube). Les départements qui comptaient une croissance de plus de 10 nouvelles AMAP entre 2014 et 2015 étaient l'Île de France, le Calvados, la Seine Maritime, l'Oise, l'Yonne et l'Aisne.

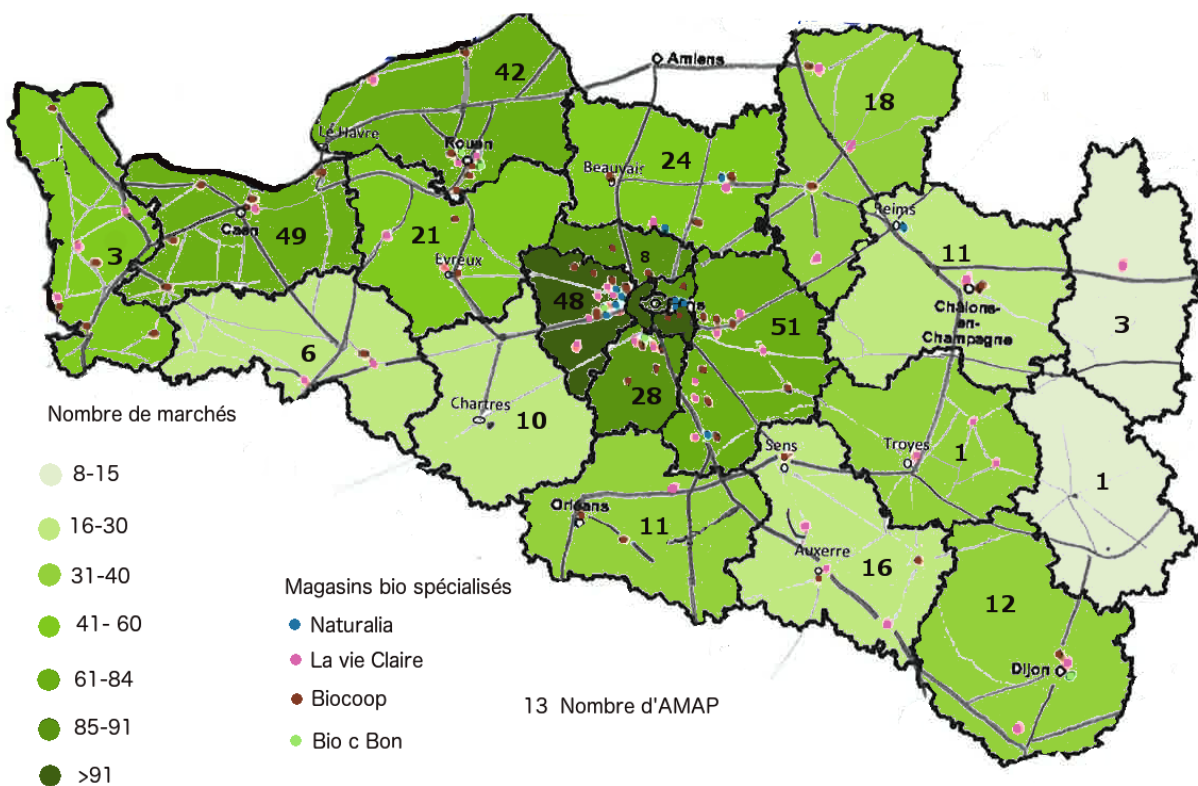


Figure 11. Offre alimentaire alternative aux GMS, hors restauration hors domicile en 2015 (réalisation Djehaini 2017).

A l'instar de la répartition des GMS, celle des offres alternatives est annexée à la répartition des dynamismes territoriaux précédemment exposés. Ainsi, le territoire du BSN est là encore contrasté entre l'IDF très bien maillé en offre aussi bien conventionnelle qu'alternative, un Ouest assez bien maillé également malgré une plus grande ruralité et enfin un Est relativement peu équipé des GMS et de points de ventes alternatifs. Cette géographie se retrouve également dans la consommation de produits issus de l'agriculture biologique, puisque l'Agence Bio a révélé en 2016 dans une enquête sur la consommation alimentaire biologique que le Bassin parisien Ouest, Est et l'IDF (=BSN) au cours des quatre dernières semaines, étaient respectivement de 69%, 52% et 69% des consommateurs d'AB contre une moyenne nationale de 65%. Quant aux consommateurs hebdomadaires le Bassin parisien ouest s'établit à 31%, le bassin parisien Est 22% et l'IDF 24%. Enfin, la consommation quotidienne concerne davantage l'IDF avec 11% de consommateurs quotidiens contre 8,5% en moyenne sur le reste du BSN. Ces légères variations recourent le morcellement du dynamisme territoriale et commercial, notamment de l'offre alternative, précédemment souligné. Enfin, il est

à noter qu'une large majorité des consommateurs du BSN s'approvisionnent en produits « AB » dans les GMS (88 %).

Si ces offres garantissent un certain respect de l'environnement et le soutien des productions locales, les magasins bio spécialisés adoptent parfois des logiques d'approvisionnement ni locales, ni alternatives à l'industrie agroalimentaire, puisque certains produits sont issus de surfaces agricoles intensives et de procédés de transformations industriels et intégrant des matières premières issues des quatre coins du monde. Les externalités environnementales de telles offres sont donc questionnables et difficilement évaluables, révélant ainsi la diversité et les limites que recouvre la certification AB, bien que ses externalités demeurent moins délétères que les méthodes de production et transformation traditionnelles.

Cette carte ne revêt donc qu'une partie des offres qui viennent compléter les biens alimentaires commodifiés ou de marques aux impacts sanitaires et environnementaux délétères. Ce mouvement de retour vers un approvisionnement de proximité et de qualité sanitaire ou environnementale, s'observe également dans les groupes de distribution, qui dans un souci de maintien des parts de marché face à une tendance émergente qu'ils estiment croissante, choisissent de s'emparer de ce marché de niche en « hybridant » leur stratégie de communication, d'approvisionnement et de distribution.

4.2.2.3 Intégration de demandes alimentaires alternatives dans la RHD sur le bassin

Sur le bassin, la RHD est également concernée par le développement de nouvelles tendances de consommation contribuant à la segmentation de l'offre en RHD également et à l'apparition d'offres alternatives y compris dans la RHD. Ainsi, sur le +BSN, selon les chiffres de l'Agence Bio, l'intégration de produits issus de l'agriculture biologique dans l'offre RHD est plébiscitée comme le montre le tableau suivant

Tableau 2. Intérêt déclaré pour une augmentation de l'offre en agriculture biologique dans différents lieux de consommation (Agence Bio, 2016)

Je suis intéressé de voir l'offre AB augmenter :	IDF	Bassin Parisien Est	Bassin Parisien Ouest	National
Restaurant	81%	75%	79%	79%
Hopitaux	75%	68%	75%	75%
Maisons de retraite	76%	73%	75%	74%
Centres de vacances	71%	74%	73%	71%
Restauration rapide/à emporter	69%	69%	67%	65%

Cette attente d'offre alternative dans la RHD est aussi vraie pour la restauration collective en cantine scolaire notamment, puisque plus de 85% des français souhaiteraient voir l'intégration de produits issus de l'AB. Sur le BSN, nombre de collectivités ont répondu à cette attente qui se combine à l'attente d'un approvisionnement plus local. A titre d'exemple, de la Seine Maritime depuis 2015, pour répondre à une double demande paysanne et citoyenne, le département a mis en place une plateforme de mise en relation de paysans et de restaurations collectives, *Agrilocal76*. La collectivité estime que 70% de la restauration scolaire trouve une source d'approvisionnement très locale. A l'instar de ce département, la région Normandie, ses départements et communes sont globalement engagée de manière très nette dans la mise en place d'approvisionnements locaux en produits frais (viande, charcuterie, légumes, produits laitiers...) pour la restauration collective publique. D'autres territoires du BSN ont su soutenir une volonté à la fois citoyenne de la part des consommateurs, mais aussi paysanne de la part des producteurs, pour développer et organiser

la mise en place de circuits courts et d’approvisionnement local, répondant ainsi au besoin de reconnexion avec l’alimentation¹⁰.

4.3 L’évolution des filières agricoles et alimentaires du bassin et leurs liens avec la consommation : une disjonction problématique pour la qualité de l’eau et des milieux aquatiques

Dans ce contexte général de l’évolution des attentes et des modes de consommation, l’agriculture du bassin s’est davantage positionnée sur l’approvisionnement des filières commodifiées, via la spécialisation productive décrite dans le rapport d’activité de 2016. Si l’on reprend cette évolution sur le long terme, les points notables sont :

- Dans l’après-guerre (années 1950), avant la révolution technique agricole du XX^{ème} siècle, l’agriculture adopte en grande partie les principes de l’agriculture biologique, mais sans avoir une certification qui n’existe pas encore. Elle s’inscrit donc dans un approvisionnement de type « environnement sans label » dans notre typologie de la Figure 4.
- Soixante-dix ans plus tard, actuellement, le bassin (et en particulier les zones en grandes cultures) reste à l’écart du mouvement de conversion à l’agriculture biologique, avec des surfaces qui restent en dessous de la moyenne nationale (Figure 12). Deux des causes essentielles de ce « retard » sont (i) la difficulté de faire évoluer des systèmes techniques verrouillés (ii) la difficulté d’accès au foncier pour des agriculteurs alternatifs.

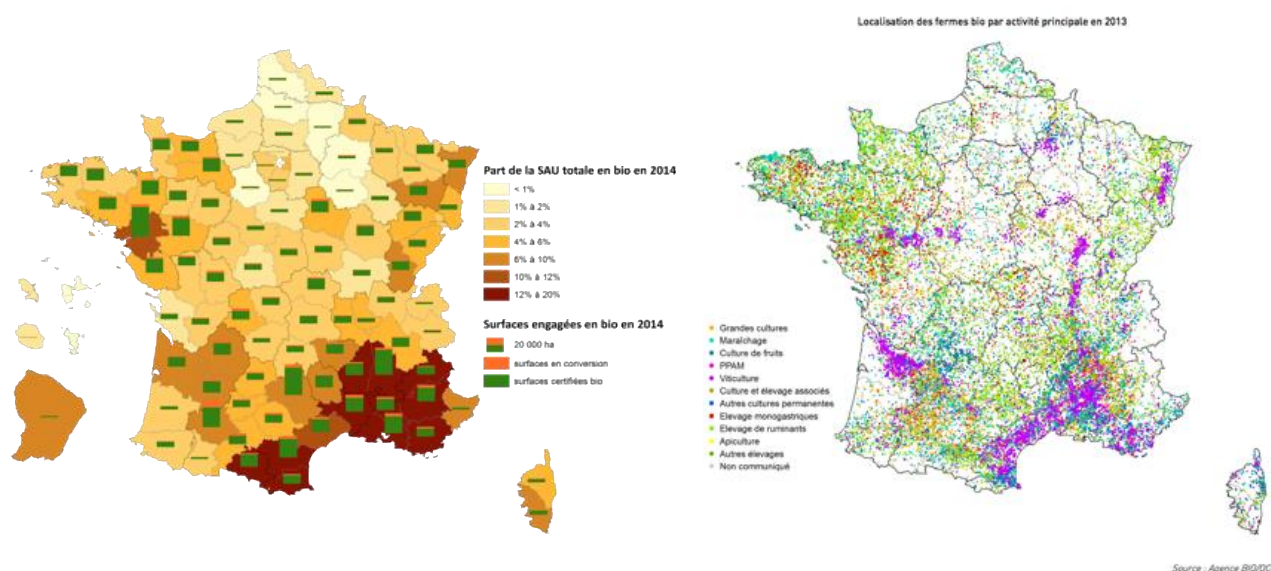


Figure 12. Un bassin qui reste en dessous de la moyenne nationale pour l’agriculture biologique

- La géographie économique explique en grande partie ce mouvement, avec une agriculture située sur des axes de transport routier, ferroviaire et fluvial.

Au total, de manière indépendante des évolutions sociales décrites dans les paragraphes qui précèdent, les systèmes agricoles et agri-industriels du bassin contribuent essentiellement aux filières commodifiées. Les logiques qualitatives alternatives ne sont pas totalement absentes (cf. les AMAP évoquées ci-dessus), mais elles restent marginales.

¹⁰ <http://www.jeconsommelocaldanslaube.fr/producteurs/>; <http://www.terredeliens-iledefrance.org/le-pole-abiosol/>; <http://www.terre-et-loir.fr/la-marque/>; [http://www.aisne-produitslocaux.fr/modules/acheter/index.php?id=5](http://www.aisne-produitslocaux.fr/modules/acheter/index.php?id=5;); [http://www.oise-produitslocaux.fr/modules/vendre/index.php?id=2](http://www.oise-produitslocaux.fr/modules/vendre/index.php?id=2;); <http://www.paysbarrois.com/les-actions-sur-le-territoire/valorisation-des-ressources-locales/circuits-courts-de-production-alimentaire>

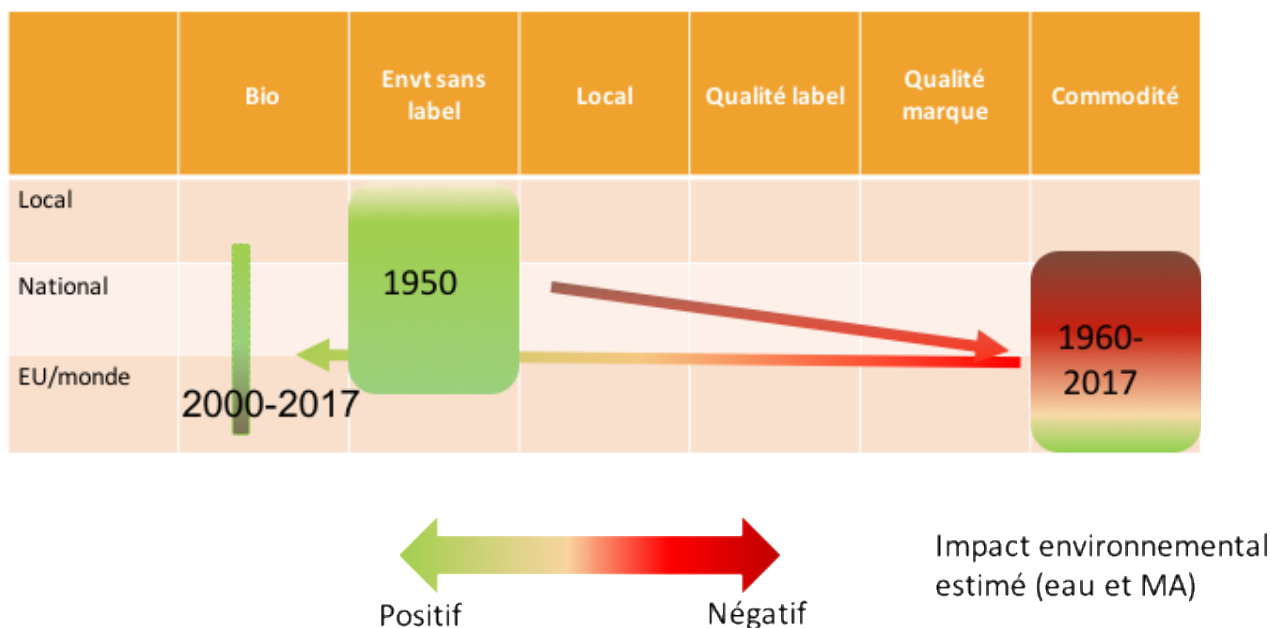


Figure 13. Une proposition de représentation synthétique de l'évolution de l'agriculture du bassin en lien avec les filières et les impacts environnementaux

Le schéma se lit comme suit :

- En 1950, l'agriculture du bassin est globalement favorable au bon état de l'eau et des milieux aquatiques (couleur verte) tout en approvisionnant Paris et la population du bassin, l'espace national et dans une moindre mesure international (Rouen est déjà un port céréalier).
- La tendance est depuis les années 1960 une contribution accrue aux marchés de commodités internationales (en premier lieu européennes, dans le cadre de la PAC) et une déconnexion de l'approvisionnement local. Les pratiques deviennent problématiques pour l'environnement (couleur rouge foncée).
- La tendance récente est à un développement encore très marginal de l'agriculture biologique pour les raisons évoquées ci-dessus. Le marché concerné, en volume, n'est pas prioritairement local. La contribution à des « qualités locales, label ou marque » n'est pas d'emblée repérable sur le bassin au-delà de cas particuliers (filières meunières à l'impact environnemental problématique quand il s'agit de fertiliser un blé riche en protéines ; cueillettes locales pas nécessairement bios).

5 Quels enseignements pour la prospective du système agri-alimentaire à l'échelle du bassin ?

5.1 Le cadre général la construction de scénarios : une rencontre offre et demande de qualité alimentaire conflictuelle et compétitive

Au total, l'évolution future du système agri-alimentaire doit se concevoir en lien avec la logique du système dans lequel il s'inscrit.

Les travaux de cette année ont fait ressortir la logique d'hybridation à l'œuvre dans la segmentation de l'offre alimentaire. Elle conduit à revisiter la manière dont l'agriculture conventionnelle est intégrée dans les filières. À une vision qui opposerait frontalement deux filières, l'une reposant sur l'agriculture conventionnelle associée aux acteurs industriels et de la grande distribution, l'autre sur la seule alternative explicitement construite sur une exigence environnementale qu'est l'agriculture biologique (en tant qu'elle organise un cahier des charges et un système d'évaluation indépendant) associée à des filières locales non industrialisées, il faut considérer une dynamique plus complexe.

Cette dynamique doit ainsi tenir compte de la résistance des grands acteurs industriels à modifier leur logique économique en matière de logique d’approvisionnement à moindre coût. Mais il est notable que depuis le milieu des années 1990 et de manière croissante, ces mêmes acteurs montrent une réelle capacité d’intégration d’attentes et de produits issus de mouvements construits en opposition à cette logique, qui réclament des produits plus sains, plus goûteux et authentiques. Les acteurs industriels et ceux de la distribution ne cherchent plus tant à imposer une logique de production unique qu’à mieux la segmenter et l’hybrider.

Cette capacité de recyclage des attentes qualitatives, qui est dominée par le monde de la distribution reconfigure à la fois la logique de développement des acteurs industriels « conventionnels » et celle des « alternatifs » (AB en premier lieu, mais aussi les filières courtes) qui doivent se positionner par rapport à des signaux qui deviennent de plus en plus brouillés. Quand une grande marque nationale promet un produit « authentique » à grand renfort d’images publicitaires qui appuient cette allégation, les producteurs locaux également « authentiques » mais en circuit court sont amenés à se positionner, voire à aligner en partie leurs prix... La conséquence est qu’il devient difficile pour le consommateur et l’observateur de ces évolutions de tracer les limites et d’évaluer, en ce qui nous concerne, l’impact environnemental.

La figure ci-dessous résume la rencontre entre ces logiques industrielles et des attentes sociales de plus en plus affirmées pour les faire évoluer (ce qu’elles font effectivement, mais en conservant leur logique).



Figure 14. La logique de rencontre de la logique industrielle et des attentes sociétales en matière d’alimentation plus durable et de meilleure qualité

Comme suggéré plus haut (Figure 2), la médiation de cette rencontre passe par un système de régulation où interviennent acteurs institutionnels, experts, acteurs économiques des filières et représentants de la société civile (ONG). Ce système est soumis aux intérêts contradictoires que la figure 11 suggère et débouche sur des compromis entre une recherche de transparence accrue (pas seulement une traçabilité, mais une certification des modes de production) et la conservation des intérêts des grands groupes. Cette régulation est donc à la fois hautement conflictuelle — d’où les scandales alimentaires récurrents qui reflètent une insincérité d’acteurs économiques qui défendent avant tout leurs intérêts — et compétitive — d’où la grande prudence des acteurs publics à imposer des normes et des exigences qui affaibliraient la compétitivité des entreprises.

Dans ce contexte, on comprend qu’il faut mieux analyser une hypothèse de changement qui reposerait essentiellement sur une mobilisation citoyenne du consommateur. D’une part, ce dernier est pluriel, complexe et potentiellement contradictoire (ses repères et ses informations sont brouillées en matière d’alimentation) ; d’autre part il est soumis à un champ de contraintes économiques, territoriales. Ce n’est donc pas le seul décideur de l’évolution de l’agriculture.

5.2 Quelle déclinaison à l'échelle du bassin ?

Cette capacité d'influencer l'évolution de l'agriculture locale se décline de manière particulière dans le cas du bassin dont on rappellera les grands traits :

- Une population essentiellement urbaine, qui renvoie à une diversité de types de consommations (plus que de consommateurs socialement déterminés) avec une orientation de ces consommations peu favorables à une intégration des attentes environnementales dans les produits : Les types de consommation (produits transformés) et lieux de consommation (supermarchés, cantines, restauration hors domicile et *fast food*) majoritaires utilisent des produits difficilement reliés à des modes de production. Au total, malgré ce que l'on peut souhaiter, l'orientation de la consommation reste plutôt tournée vers la commodification.
- Les demandes alimentaires alternatives sont néanmoins en croissance et fortement associées à l'évolution des représentations et des modes de vie urbains, mais (a) pas toujours associées au bio (b) ni au local.
- Une sociologie urbaine majoritairement peu liée à son espace agricole et, réciproquement, des acteurs agricoles qui ne sont pas organisés pour engager une rencontre avec les urbains (grandes exploitations, fermes isolées dans de nombreuses zones du bassin, sociologie agricole très auto-centrée).

5.3 Quels enseignements pour une prospective des systèmes agri-alimentaires du bassin ?

Ces enseignements se discutent en référence aux quatre pistes de scénarios issues de l'atelier de travail du 30 mars (ces pistes étant elles-mêmes nourries des réflexions engagées dans le cadre du projet RESET). La figure suivante en résume les grands traits :

Intitulé de la trame du scénario	Représentation de l'impact environnemental associé sur le bassin de la Seine et Normandie
Évolution vers un modèle d'agriculture US, commodifiée et soumise à de nombreuses crises (climatiques, agronomiques, économiques)	
Intégration de pratiques (plus) « agro-écologiques » – protéines et rotations – dans des grandes exploitations commodifiées, logique de diffusion agronomique	
Partage de territoire entre une agriculture commodifiée et une agriculture qui répond à des attentes territoriales (captages, PNR), favorable à la bio	
Un scénario « sociétal » : conjonction d'attentes en matière d'humanisation, de santé qui se traduit par une rupture politique en germe (facteur déclenchant : un dossier santé ?)	

Figure 15. Les pistes de scénarios identifiées lors de l'atelier PIREN-Seine du 30 mars 2017.

Au regard de l'analyse qui précède, le scénario « commodifié » apparaît plausible, mais il semble nécessaire de l'assortir du développement d'une agriculture marginale qui se construit en réaction aux tendances sur lesquelles il repose. C'est ce que veut traduire la petite fraction « verte » sur la colonne de droite.

Le système de régulation en place peut aussi plausiblement déboucher sur deux scénarios « duaux » qui sont résumés dans la figure suivante :

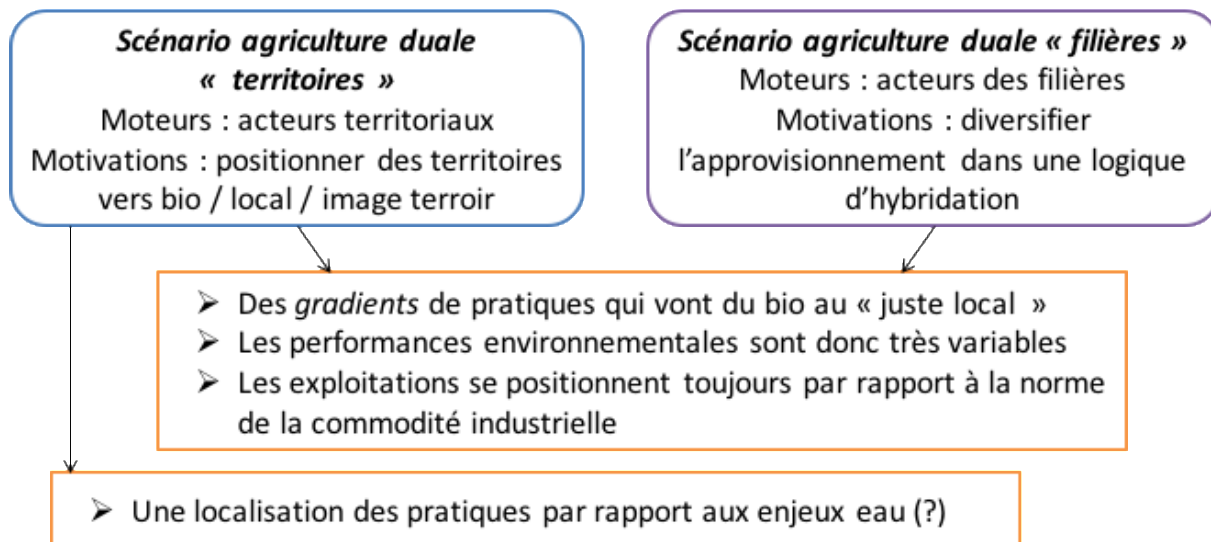


Figure 16. Une analyse des scénarios duaux : comparaison et points communs.

Comme l'indique la figure, la question du point de vue de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques demeure la capacité de localiser les pratiques favorables en priorité dans les zones à « enjeu eau et milieux aquatiques » – qui restent minoritaires sur le bassin comme le suggèrent les gradients de couleur des lignes 2 et 3 dans la Figure 15.

Si l'on veut envisager un scénario de rupture, compatible avec une qualité de l'eau et des milieux aquatiques, l'analyse qui précède rend difficilement envisageable qu'un tel scénario se développe sur la base d'une logique de demande « bio » et « locale », plus précisément que la généralisation de l'agriculture biologique se fasse par l'expression d'une demande accrue en approvisionnement local à l'échelle du bassin ou des régions productives. Cette généralisation pour un système alimentaire local est en effet en opposition avec non seulement les logiques économiques des acteurs aujourd'hui dominants, mais aussi avec ce que l'on peut saisir de la sociologie du bassin. L'expression actuelle d'une demande « bio » et/ou « locale » reste marginale et, surtout, inscrite dans une gamme de consommations dont on ne voit pas d'emblée comment et pourquoi elle convergerait vers une alimentation entièrement bio *et* locale.

On peut donc proposer une alternative à un scénario d'agriculture entièrement bio, qui repose sur une généralisation à l'ensemble de l'agriculture européenne. Dans cette hypothèse, le bassin n'est plus une exception qui s'expliquerait par une sociologie exceptionnelle (ce qu'elle n'est pas), c'est un élément d'un système agri-alimentaire plus vaste auquel il continue de contribuer selon une logique de food-chain européenne. L'acteur principal dans ce scénario n'est pas uniquement le « consommateur local » (qui se sortira difficilement, tout seul, d'une hybridation dans laquelle il peut se trouver empêtré), mais le couple « consommateur européen » (désireux d'avoir une alimentation exempte de pesticides notamment) et « politique ». Cette intégration du politique, et qui plus est sur le registre de la régulation du système alimentaire change la nature du changement visé ; l'intervention peut se faire sur un plan réglementaire (interdiction et/ou organisation d'une sortie des pesticides) et économique (organisation des filières à l'échelle européenne, sans prendre de front une remise en cause frontale de ce niveau d'organisation). Les conséquences agronomiques concrètes sont une organisation de la diversité des productions à une échelle qui ne coïncide pas nécessairement avec l'alimentation locale. Une *certaine* spécialisation régionale reste envisageable.

Pour autant, on peut articuler les deux hypothèses « bio local » et « food chains européennes » dans une séquence où la montée en puissance d'une demande locale (sur le bassin et ailleurs en Europe) sert de condition préalable à une généralisation et une prise en charge par le politique. On s'inscrit dans une logique de transition.

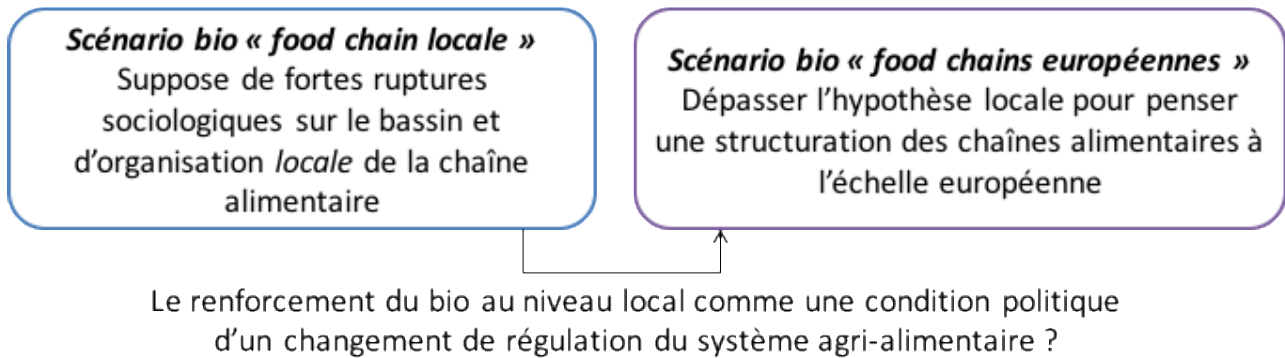


Figure 17. Une proposition de séquence entre les scénarios de rupture « bio local » et « bio Europe ».

L'objet de la prochaine année de travail (2018) sera de préciser les conditions socio-économiques, politiques et agronomiques d'un tel scénario, en envisageant deux échelles d'analyse : l'une globale à l'échelle européenne, l'autre à l'échelle du bassin.

Références bibliographiques

- Aaltonen, Kirsi, 'Project Stakeholder Analysis as an Environmental Interpretation Process', *International Journal of Project Management*, 29 (2011), 165–83 <<https://doi.org/10.1016/j.ijproman.2010.02.001>>
- Aubertot, Jean-Noël, Jean-Marc Barbier, Alain Carpentier, Jean-Joël Gril, Laurence Guichard, Philippe Lucas, and others, 'Réduire L'utilisation Des Pesticides et En Limiter Les Impacts Environnementaux', *Rapport de L'expertise Réalisée Par l'INRA et Le Cemagref À La Demande Du Ministère de L'agriculture et de La Pêche (MAP) et Du Ministère de L'écologie et Du Développement Durable (MEDD), Décembre, 2005*
- Augustin, Jean-Pierre, 'La diversification territoriale des activités sportives', *L'Année sociologique*, 52 (2002), 417 <<https://doi.org/10.3917/anso.022.0417>>
- Baudry, Julia, Caroline Méjean, Sandrine Péneau, Pilar Galan, Serge Hercberg, Denis Lairon, and others, 'Health and Dietary Traits of Organic Food Consumers: Results from the NutriNet-Santé Study', *British Journal of Nutrition*, 114 (2015), 2064–73 <<https://doi.org/10.1017/S0007114515003761>>
- Béja, Alice, 'Top chef, l'excellence à la française?', *Esprit*, Mars/Avril (2014), 214 <<https://doi.org/10.3917/espri.1403.0214>>
- Bigot, Régis, P. Crouette, and Emilie Daudey, 'Conditions de Vie et Aspirations Des Français', *La Diffusion Des Technologies de L'information Dans La Société Française*, 2005 <http://www.credoc.fr/pdf/Sou/CREDOC_Connaissance_du_developpement_durable_en_2013.pdf> [accessed 17 May 2017]
- Blandin, Eve-Anaëlle, *Enquête Qualitative Sur La Réception Des Émissions Culinaires Actuelles* (Mémoire de recherche. Lyon: Université Lumière Lyon, 2012) <http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2012/blandin_ea/pdf/blandin_ea.pdf> [accessed 17 May 2017]
- Bognon, Sabine, 'Les Transformations de L'approvisionnement Alimentaire Dans La Metropole Parisienne. Trajectoire Socio-Ecologique et Construction de Proximités.pdf', 2014
- Brousseau, Anne-Delphine, and Gagnier Catherine, 'Les Pratiques Alimentaires Des Français: Du Discours À La Réalité', *Cahier de Recherche*, 2002 <<http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C179.pdf>> [accessed 17 May 2017]
- Bruneau, Ivan, 'L'érosion d'un pouvoir de représentation: L'espace des expressions agricoles en France depuis les années 1960', *Politix*, 103 (2013), 9 <<https://doi.org/10.3917/pox.103.0007>>
- Chupin, Ivan, and Pierre Mayance, 'Faire corps avec les agriculteurs: La presse professionnelle agricole : un enjeu syndical pour la FNSEA', *Politix*, 103 (2013), 77 <<https://doi.org/10.3917/pox.103.0077>>
- Croutte, Patricia, Franck Delpal, and Georges Hatchuel, 'Représentations et Pratiques de La Consommation Engagée', *Cahier de Recherche*, 2006 <<http://www.ansoc.net/files/credoc-C231.pdf>> [accessed 17 May 2017]
- Crozier, Michel, 'Sentiments, Organisations et Systèmes.pdf', 2000
- Geels, Frank W., and Johan Schot, 'Typology of Sociotechnical Transition Pathways', *Research Policy*, 36 (2007), 399–417 <<https://doi.org/10.1016/j.respol.2007.01.003>>
- Gilles Billen, 'L'empreinte Alimentaire de Paris En 2030', 2011
- Gira, 'La Restauration Hors Domicile', 2009

- Grange, Dorothée, Cécile Sommen, and Isabelle Grémy, 'Les Perceptions de La Pollution de L'air Extérieur En Île-de-France', *Rapport ORS Île-de-France*, 2010 <http://www.ors-idf.org/dmdocuments/6p_Perceptions_Air_ext.pdf> [accessed 17 May 2017]
- Hermans, Leon M., and Wil A.H. Thissen, 'Actor Analysis Methods and Their Use for Public Policy Analysts', *European Journal of Operational Research*, 196 (2009), 808–18 <<https://doi.org/10.1016/j.ejor.2008.03.040>>
- Hobeika, Alexandre, 'La collégialité à l'épreuve: La production de l'unité au sein de la FNSEA', *Politix*, 103 (2013), 53 <<https://doi.org/10.3917/pox.103.0053>>
- Inglehart, Ronald, 'Inglehart-Baker-2000.pdf' (*American Sociological Review*, 2000)
- INRA, 'Comportements Alimentaires, Déterminants et Leviers D'action.pdf', 2016
- INRA, 'Offre, Demande et Agriculture.pdf', 2016
- Ives, Christopher D., and Dave Kendal, 'The Role of Social Values in the Management of Ecological Systems', *Journal of Environmental Management*, 144 (2014), 67–72 <<https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2014.05.013>>
- Jas, Nathalie, 'Public Health and Pesticide Regulation in France Before and After *Silent Spring*', *History and Technology*, 23 (2007), 369–88 <<https://doi.org/10.1080/07341510701527435>>
- Kesse-Guyot, Emmanuelle, Sandrine Péneau, Caroline Méjean, Fabien Szabo de Edelenyi, Pilar Galan, Serge Hercberg, and others, 'Profiles of Organic Food Consumers in a Large Sample of French Adults: Results from the Nutrinet-Santé Cohort Study', ed. by Thierry Alquier, *PLoS ONE*, 8 (2013), e76998 <<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0076998>>
- Lazega, Emmanuel, 'Analyse de Réseaux et Sociologie Des Organisations', *Revue Française de Sociologie*, 1994, 293–320
- Londeix, Olivier, 'L'évolution de la médiation publicitaire des firmes alimentaires françaises au xxe siècle', *Le Temps des médias*, 24 (2015), 81 <<https://doi.org/10.3917/tdm.024.0081>>
- Lynch, Édouard, 'Détruire pour exister : les grèves du lait en France (1964, 1972 et 2009)', *Politix*, 103 (2013), 99 <<https://doi.org/10.3917/pox.103.0099>>
- Mathé, Thierry, 'Comment Les Consommateurs Définissent-Ils L'alimentation Durable?', *CRÉDOC, Cahier de Recherche*, 2009 <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C270.pdf?utm_medium=email&utm_source=campagneNewsletter&utm_content=187176228&utm_campaign=NewsletterCrdocJuin2010&utm_term=lecahierderechercheN270> [accessed 17 May 2017]
- Mayer, Roger C., James H. Davis, and F. David Schoorman, 'An Integrative Model of Organizational Trust', *The Academy of Management Review*, 20 (1995), 709 <<https://doi.org/10.2307/258792>>
- Michel Crozier, Erhard Friedberg, 'Actors and Systems. The Politics of Collective Action', 1980 <<https://doi.org/10.7202/029369ar>>
- Muller, Pierre, 'La politique agricole française : l'État et les organisations professionnelles', *Économie rurale*, 255 (2000), 33–39 <<https://doi.org/10.3406/ecoru.2000.5153>>
- Muller, Pierre, 'L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique', *Revue française de science politique*, 50 (2000), 189–208 <<https://doi.org/10.3406/rfsp.2000.395464>>
- Nisbet, A.F., J. Brown, B.J. Howard, N.A. Beresford, H. Ollagnon, C. Turcanu, and others, 'Decision Aiding Handbooks for Managing Contaminated Food Production Systems, Drinking Water and Inhabited Areas in Europe', *Radioprotection*, 45 (2010), S23–37 <<https://doi.org/10.1051/radiopro/2010014>>

- Ollagnon, Henry, *Agriculture et Environnement: Vers Une Gestion de La Qualité* (Pour, 1985) <http://www.iisp.fr/images/IISP/articles-notes-et-rapports/1985_01_-_agriculture_et_environnement_vers_une_gestion_de_la_qualite.pdf> [accessed 17 May 2017]
- ONEMA, 'Les Français et L'eau-Perception Des Enjeux et Politiques de L'eau.pdf', 2015
- ORS Ile de France, 'Opinions et Pratiques Environnementales Des Français.pdf', 2010
- Parkhurst Ferguson, Priscilla, 'Médiatiser la France culinaire : identité, institutions, idéologie', *Le Temps des médias*, 24 (2015), 13 <<https://doi.org/10.3917/tdm.024.0013>>
- Péron, René, 'L'urbanisme commercial à la française : Quel agrément?', *Les Annales de la recherche urbaine*, 78 (1998), 4–11 <<https://doi.org/10.3406/aru.1998.2151>>
- Perrineau, Pascal, 'Montée en puissance et recompositions de l'électorat frontiste', *Pouvoirs*, 157 (2016), 63 <<https://doi.org/10.3917/pouv.157.0063>>
- Pouchieu, Camille, Valentina A. Andreeva, Sandrine Péneau, Emmanuelle Kesse-Guyot, Camille Lassale, Serge Hercberg, and others, 'Sociodemographic, Lifestyle and Dietary Correlates of Dietary Supplement Use in a Large Sample of French Adults: Results from the NutriNet-Santé Cohort Study', *British Journal of Nutrition*, 110 (2013), 1480–91 <<https://doi.org/10.1017/S0007114513000615>>
- Rabinovich, Anna, Thomas A. Morton, Tom Postmes, and Bas Verplanken, 'Collective Self and Individual Choice: The Effects of Inter-Group Comparative Context on Environmental Values and Behaviour: *Inter-Group Comparison Affects Individual Values and Behaviour*', *British Journal of Social Psychology*, 51 (2012), 551–69 <<https://doi.org/10.1111/j.2044-8309.2011.02022.x>>
- Rastoin, Jean-Louis, 'L'industrie et l'artisanat agro-alimentaires, fondements potentiels d'une stratégie responsable et durable à ancrage territorial', *Pour*, 229 (2016), 63 <<https://doi.org/10.3917/pour.229.0063>>
- Reed, Mark S., Anil Graves, Norman Dandy, Helena Posthumus, Klaus Hubacek, Joe Morris, and others, 'Who's in and Why? A Typology of Stakeholder Analysis Methods for Natural Resource Management', *Journal of Environmental Management*, 90 (2009), 1933–49 <<https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2009.01.001>>
- Rogers, Juliette, 'Enseigner le terroir: La difficile appropriation d'une idéologie par des producteurs de lait dans deux syndicats AOC', *Politix*, 103 (2013), 149 <<https://doi.org/10.3917/pox.103.0149>>
- Rootes, Christopher, 'Mobilising for the Environment: Parties, NGOs, and Movements', *Environmental Politics*, 22 (2013), 701–5 <<https://doi.org/10.1080/09644016.2013.830038>>
- Roullaud, Élise, 'Les « experts » de la PAC à la Confédération paysanne : saisir les logiques sociales de la représentation syndicale', *Politix*, 103 (2013), 31 <<https://doi.org/10.3917/pox.103.0031>>
- Samak, Madlyne, 'Quand la « bio » rebat les cartes de la représentation des agriculteurs: L'institutionnalisation de l'agriculture biologique dans les Alpes-Maritimes', *Politix*, 103 (2013), 125 <<https://doi.org/10.3917/pox.103.0125>>
- Smith, Adrian, Jan-Peter Voß, and John Grin, 'Innovation Studies and Sustainability Transitions: The Allure of the Multi-Level Perspective and Its Challenges', *Research Policy*, 39 (2010), 435–48 <<https://doi.org/10.1016/j.respol.2010.01.023>>
- Tobin, J. R., R. Nemickas, P. J. Scanlon, J. F. Moran, S. Johnson, and R. M. Gunnar, 'Ekg of the Month', *IMJ. Illinois Medical Journal*, 149 (1976), 453, 484